

Apei Périgueux

Siège Social - Direction Générale

1 avenue Hélène BOUCHER
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
Tel : 05 53 08 20 87
Fax : 05 53 03 29 85
siege@apei-perigueux.fr

N°SIRET 781 703 657 00085 - APE 8720A

Coronavirus.Info.49
HM-OM/21-53

Mesdames, Messieurs les parents
Mesdames, Messieurs les représentants
légaux

Périgueux, le 22 mars 2021

Établissements et services de l'Apei Périgueux :

CALYPSO
Établissement pour Enfants et
Adolescents Polyhandicapés (EEAP)

HELIODORE
Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

LA PEYROUSE
Foyer de Vie pour personnes atteintes
de surdité

LE BERCAIL
Foyer de Vie
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

LOU PRAT DÒU SOLELH
Foyer de Vie pour personnes handicapées
vieilles

LYSANDER
Foyer de Vie

RÉSIDENCE DU VAL DE DRONNE
Foyer de Vie
Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

RÉSIDENCES DE L'ISLE
Foyers d'Hébergement - SAVS - SAMJ

OSEA
Entreprise Adaptée (EA)
Établissement et Services d'Aide
par le Travail (ESAT)

RESTAUVEZERE
Entreprise Adaptée (EA)

DIRECTION GÉNÉRALE

Association de parents et amis
de personnes en situation de handicap

SIEGE SOCIAL
1 avenue Hélène BOUCHER
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
Tel : 05 53 08 20 87
siege@apei-perigueux.fr

www.apei-perigueux.fr

Mesdames, Messieurs,

1-Nous venons vous informer, à la date du 22 mars 2021, de la situation sanitaire des établissements de l'Apei Périgueux :

→ nous vous avons informé qu'un point serait réalisé semaine du 15 mars 2021 sur la situation sanitaire des travailleurs d'Esat également résidents des Foyers d'Hébergement « les Résidences de l'Isle » d'Antonne et Trélissac.

En l'absence de nouveaux cas confirmés ou contact, les dispositions suivantes ont été prises :

-Reprise du travail le 22 mars 2021 à l'Esat pour lesdits résidents avec l'organisation du travail habituelle qui leur permettra de retrouver leur activité et leur équipe habituelles.

-Parce que le risque de contamination est accru lors des repas, maintien de plusieurs services (2 à Antonne, 3 à Trélissac) en respectant la règle de distanciation fixée à 2 mètres.

→ nous avons appris le 18 mars dernier qu'un salarié du Foyer de Vie « Lysander » a été déclaré positif à la Covid-19.

En concertation avec l'Agence Régionale de Santé, le dépistage de 23 résidents et 5 professionnels a été réalisé le même jour.

Les résultats obtenus sont rassurants puisque tous les résidents et professionnels concernés ont été testés négativement.

Un nouveau dépistage est programmé le 25 mars 2021.

2-Nous venons vous informer sur la campagne de vaccination en cours :

→**Site du FAM/FV « Résidence du Val de Dronne » à Ribérac :**

L'injection de la seconde dose du vaccin a eu lieu le 09 mars dernier.

Elle s'est bien passée.

La campagne de vaccination pour les résidents concernés est par conséquent achevée.

→**Site du FV « Lou prat dou solelh » à Ribérac :**

L'injection de la seconde dose du vaccin a eu lieu le 11 mars dernier.

Elle s'est bien passée.

La campagne de vaccination pour les résidents concernés est par conséquent achevée.

→**Site du FAM/FV « le Bercail » à Ste Foy de Belvès :**

L'injection de la seconde dose du vaccin a eu lieu le 19 mars dernier.

Elle s'est bien passée.

La campagne de vaccination est par conséquent achevée.

→**Site du FV « la Peyrouse » à St Félix de Villadeix :**

L'injection de la seconde dose du vaccin devrait intervenir aux alentours du 30 mars prochain.

→**Site du FV « Lysander » à Bassillac :**

L'injection de la seconde dose du vaccin devrait intervenir aux alentours du 1^{er} avril prochain.

→**Autres résidents (Foyers d'Hébergement « les Résidences de l'Isle ») et travailleurs externes de l'Esat :**

Notre association a transmis aux autorités le nombre prévisionnel de personnes à vacciner. Nous sommes encore dans l'attente de leur réponse et de l'approvisionnement en vaccins pour pouvoir organiser ces nouvelles campagnes de vaccination (en espérant leur réalisation dans les meilleurs délais).

3-Compte-tenu des campagnes de vaccination en cours ou achevées, les retours des résidents au sein de leur famille (même s'ils ne peuvent formellement être refusés) seront facilités 15 jours après l'injection de la seconde dose :

→le week-end du 20 mars 2021 pour les résidents de la MAS « Héliodore ».

→le week-end du 26 mars 2021 pour les résidents du FAM/FV « Résidence du Val de Dronne », du FV « Lou prat dou solelh » et des FH « les Résidences de l'Isle ».

→le week-end du 02 avril 2021 pour les résidents du FAM/FV « le Bercail ».

→le week-end du 16 avril 2021 pour les résidents du FV « Lysander » et du FV « la Peyrouse ».

Les résidents qui n'ont pas été vaccinés feront l'objet d'un test antigénique à leur retour au sein de l'établissement.

Nous vous rappelons, lors du séjour en famille de votre proche, la nécessité d'une application stricte des mesures de précaution et gestes-barrières.

4-Nous vous rappelons que les élus de notre association et nos professionnels sont à votre disposition. Vous n'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute demande d'information, de soutien, d'écoute, pour toute difficulté dans votre quotidien.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Hervé MAZIERE,

Président.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Hervé Maziere', written in a cursive style.

